

Passeurs ?

Lorsqu'il y a quelques mois Simon Lapuyade m'a demandé d'intervenir à l'occasion de cet anniversaire¹, ça m'a d'abord fait l'effet de retrouvailles. J'ai quitté la Passerelle² il y a onze années, et il m'est venu : « Tiens donc est-ce que onze ans plus tard il leur arrive de penser encore à moi ? »

Ça dit surtout qu'il m'arrive encore de penser à la Passerelle.

Et puis, pendant quelques semaines, j'ai oublié, jusqu'à ce que S. Lapuyade me relance. Et ces retrouvailles avec la Passerelle, c'est devenu des retrouvailles aussi avec ce qui me revenait comme des souvenirs...

Les souvenirs dans la théorie de la psychanalyse, ce sont des souvenirs écrans, c'est-à-dire des souvenirs fabriqués au long du temps, construits avec des débris, des débris dont on ne sait que faire, des débris de l'histoire c'est-à-dire en l'occurrence de mon histoire passée à la Passerelle, des débris qui bien sûr me posaient encore question, après m'en avoir posé à l'époque.

D'abord il m'est venu une image où je m'adresse à un petit enfant en lui disant : « tu entends, ta maman me dit que », et là je dis à cet enfant, devant sa mère, ce qu'elle vient de me dire de lui en ne s'adressant pas à lui.

Un autre souvenir était d'une réunion entre le C.A. et les accueillants, consacrée au vote des décisions et à la meilleure manière d'instituer ce vote. Nous étions quelques-uns à proposer d'adjoindre au vote majoritaire la possibilité d'un veto, au pouvoir de n'importe qui dans le collectif, à condition qu'il soit articulé comme tel par son auteur, signé en quelque sorte.

Il s'agissait donc de l'associatif. Et donc par ricochet, du social. Avec cette question : l'associatif est-il dans le champ social le mode du collectif qui serait le plus respectueux de la parole ? En d'autres termes qu'est-ce que le fonctionnement associatif ? Et là le mot *associatif* vient en écho avec la psychanalyse où la parole est censée fonctionner par *associations* des idées, c'est-à-dire une parole libre, libre au sens de libérée de ce qui lui fait attache ou noeud là où elle se bloque et s'arrête.

En écho aussi bien sûr avec ce qui, dans une association 1901, se bloque et s'arrête.

Des questions un peu en vrac que je vais essayer de dérouler.

¹ Intervention faite le samedi après-midi 24 novembre 2007, journée du dixième anniversaire de la Maison Soleil.

² La Passerelle est la première « Maison verte » créée à Aix-en-Provence.

1) Le premier point, la circulation de la parole. Pour Dolto la définition de la Maison verte c'est un lieu où les accueillants « sont simplement disponibles et à l'écoute et *s'adressent aux enfants devant les parents* ».

Ce « simplement disponibles » ne dit pas bien sûr la difficulté qu'il y a parfois à s'abstenir, à ne pas intervenir, à garder ce dispositif en état de marche : « s'adresser aux enfants devant les parents ».

En quoi ce dispositif d'une banalité déconcertante est-il d'une redoutable efficience quant à l'inscription sociale d'un petit enfant ?

Les accueillants s'adressent aux enfants devant les parents, c'est-à-dire que c'est une structure apparemment à trois personnes, que l'on pourrait formuler ainsi : un second s'adresse à un troisième en lui disant à nouveau ce que vient de lui signifier le premier.

Par exemple : une mère me dit, en présence de son enfant, sans s'adresser à lui, qu'il est parfois assez insupportable pour qu'elle ait envie de le jeter par la fenêtre.

Cette mère, c'est la première, elle s'adresse apparemment à moi qui suis le second, et je vais dire à l'enfant, qui est le troisième : « tu entends, ta maman me dit qu'elle en a parfois marre de ne pas savoir comment faire, et qu'elle se met elle-même en colère, jusqu'à vouloir jeter par la fenêtre ce qu'elle aime le plus, » etc.

En termes de signifiant, le schéma pourrait bien être celui d'une bande de Möbius : la seconde adresse, inverse de la première, parcourt le ruban dans l'autre sens : sa formulation apporte une certaine distance quant à l'énoncé, pour renvoyer à une énonciation. Suite à cette mère en colère d'il y a un instant, est-ce que, de dire à l'enfant : « tu vois, ta maman me dit qu'elle est en colère », est-ce que ça ne change pas le statut de ce qui a été dit, le transformant d'énoncé terrifiant en énonciation d'une personne en colère ? etc. suivant la phrase de Dolto : « C'est la mère qui devient la troisième personne ». La parole se distribue autrement, produisant du je-tu-il là où il n'y avait que du « il ». De l'enfant on ne dit plus « il » ou « elle » mais à l'enfant on dit « tu ».

Et quel est l'effet de cette adresse ? Comment cet effet peut-il se dire, en termes de signifiant, et aussi en termes de socialité ?

Il faudrait le dire d'abord, me semble-t-il, en termes de corps. Une réarticulation des choses dites, ça dit au moins ceci : que c'est *un autre corps, une autre voix*, qui articulent à nouveau ce qui a été dit. Et donc il ne s'agit pas d'une simple répétition, mais de l'introduction dans l'affaire d'un autre corps, d'un autre. Donner une voix au tiers, c'est ça qui met l'enfant dans l'écoute. C'est réintroduire de l'autre, de l'autrui, de l'autrui à l'œuvre.

Le corps et la voix sont d'ailleurs des attributs de ce que Lacan appelle le père réel. Le père comme ce qui fait tiers dans la relation en abîme de la mère et de l'enfant. Et ce pourrait être un élément de réponse à cette question de « qu'est-ce qui amène des mères à la Maison verte ? » Est-ce que ce pourrait être ceci : retrouver du père réel ? Et pour les pères qui viennent : ce serait retrouver

une légitimité à se faire valoir en tant que père réel. Et si cette demande est si importante, est-ce en partie parce que le corps social le délégitime ?

Qu'est-ce donc que ce père réel ? N'est-ce pas celui qui en tant que lui-même, M. Machin, occupe la fonction paternelle ? C'est la manière dont lui, précisément cet homme-là, occupe cette fonction de manière *particulière*, comme par exception, puisque lui seul l'occupe à sa façon. Le père réel c'est la vertu de l'exception. Et l'exception c'est tout ce qui ne colle pas, l'interstice, la faille, la fente, la fêlure, l'hiatus, la lézarde, et la négativité. (La pensée positive a ce défaut rédhibitoire d'évacuer la négativité.) Et la faille, c'est là où s'abrite le sujet, ou comme dit le poète, « il y a une fêlure en toute chose, c'est par là que passe la lumière³. »

La parole à 3 est un montage qui en tant que tel est porteur d'effets : effet de coupure signifiante, de rupture avec l'ordre binaire mère-enfant où c'est soit tout l'un soit tout l'autre. Cette structure est un montage destiné à ce qu'il y ait du sujet. Introduire du je et du tu là où il y avait du il ou du elle, ça introduit à une métaphore où il peut y avoir de la perte. Et c'est cette perte qui permet le sujet, c'est cette perte qui le fonde et le pousse à désirer, à parler. La rencontre doit laisser sa place à la soustraction de jouissance, à la perte. J'y reviendrai un peu plus loin.

La pratique de la Passerelle serait un mouvement inverse de celui d'une analyse. L'analyse est comme le dit Lacan : « une expérience symbolique d'une grande pureté ». Son mouvement va du symbolique vers ce qui est le plus difficile à avaler : le réel, c'est-à-dire ce qui résiste au signifiant, à la mise en paroles, et qui revient toujours à la même place. Eh bien il me semble que le mouvement dans une Maison verte est inverse de celui-ci : il part du réel, le réel d'une relation mère-enfant encore éloignée du signifiant, pour aller vers le symbolique. On essaie à la Passerelle de mettre en place un cadre, une structure, qui va permettre que puissent se poser des paroles, c'est-à-dire de sorte qu'elles puissent être entendues.

Ça ménage dans cet espace une place pour le sujet, même s'il ne dit rien. Il peut d'ailleurs le sujet *infans*, qui ne parle pas, il peut bien se manifester d'une manière ou d'une autre, un geste, un bruit, qui seront bien sûr interprétés comme des manifestations du sujet, pour peu qu'on ne dénie pas la perception qu'on en a.

Le dispositif permet d'appréhender en tant que tel le réel de l'autre. C'est pourquoi l'accueillant doit consentir à être un autre concret, un corps présent, et pas seulement un autre de la parole. Et c'est la pratique du bavardage qui permet ce balayage de ce que j'appellerais le *démenti*, ou le « *louche refus* » comme dit Lacan, de l'existence du sujet. Un refus de la perception dans son corps qu'il y a à l'endroit du bébé du sujet à voir, à sentir, à entendre.

³ Léonard Cohen.

La Passerelle est un dispositif à contrer ce démenti. Et à contrer aussi ses effets désocialisants.

Le démenti c'est un refus, un refus d'une perception et non pas d'une représentation. Le refus d'une représentation en effet, c'est le refus d'une parole, c'est le refoulement. Et pour qu'un refoulement se lève, il faut du signifiant, des paroles. Pour contrer un déni ou un démenti, il faut aussi autre chose, par exemple un corps qui perçoit et qui le montre en l'affirmant. Un corps qui fasse autre, qui mouille un peu sa chemise, qui fasse une partie du chemin, qui accepte qu'une certaine perte signifiante, ce qu'on appelle la castration, puisse être introduite.

Et c'est bien d'un déni (ou démenti) qu'il s'agit, un déni du sujet, et non pas un refoulement de ce qu'il dit : si on s'adresse à l'accueillant en ne tenant aucun compte de la présence, même muette, de l'enfant au moment où on parle de lui, c'est là que réside le démenti, on fait comme s'il n'y avait personne, comme si, *au moment où on parle*, on ne percevait pas la présence de l'enfant.

2. Un autre point, un autre souvenir du travail à la Passerelle, c'est l'affichage du prénom des enfants, lorsqu'ils arrivent. On ne demande pas leur nom. Est-ce par souci d'anonymat ?

Ou bien souci de rester au plus près de quelque chose d'essentiel et qui a trait à la nomination ?

Pour faire saisir ce dont peut-être il est question... En Europe du Nord, il y a en certains endroits deux nominations possibles et qui sont concomitantes, et d'utilisation différente. L'une est classique, celle qui est faite d'un prénom et d'un nom dit nom de famille. Par exemple John Sullivan. Elle est à usage universel. L'autre est surprenante, elle se dit par une suite de prénoms. Par exemple John Martin Leary. Cette suite de prénoms est à lire de la manière suivante : John fils de Martin fils de Laurent. Entendons John, fils de Martin, lui-même — Martin — est le fils de Laurent. C'est-à-dire qu'une nomination fait succéder au prénom du fils deux prénoms paternels, celui de son père et celui de son grand-père dans la lignée paternelle. Cette nomination-là est à usage interne, à l'intérieur d'une aire géographique où les gens se connaissent entre eux, ou au moins connaissent les lignées dont il est question. C'est-à-dire que là où la lignée n'est pas pertinente, c'est le prénom qui est support du sujet. Et c'est du prénom du père qu'il s'agit, c'est ce qui permet dans le collectif d'interpeller quelqu'un. C'est ce qui permet de le reconnaître, alors que le nom de famille dans ce contexte n'est pas pertinent, il sert à identifier, mais pas à reconnaître.

Eh bien c'est peut-être quelque chose d'analogue qui fait utiliser le prénom à la Passerelle, là où le souci n'est pas d'identifier mais de reconnaître qu'il y a du sujet.

A contrario, est-ce que le nom de famille n'est pas devenu dans notre société tout autre chose que le support du sujet ? Comme s'il n'était plus que « identifiant », comme contaminé dorénavant par le numéro, numéro de sécurité

sociale, numéro INSEE, qui nous identifie bien plus sûrement que notre patronyme. Des chiffres qui remplacent les lettres de notre nom.

Le nom de famille n'est-il pas devenu, non plus le lieu des « noms-du-père », mais l'équivalent identitaire d'un numéro ? Et à partir de là peut-être que le prénom, utilisé seul, est comme le refuge pour interpeller le sujet, comme lieu du vocabulaire à partir de quoi un sujet peut se métonymiser ?

Autre effet de l'absence du nom : ici, il n'y a pas de contrat. Pas de nom de famille pour signer un engagement contractuel. Il n'y a pas de contrat mais une loi, la loi de la société dans laquelle nous sommes qui peut se résumer à la Passerelle au plus simple : pas de violence physique. Il n'y a pas de contrat et donc pas d'échange ni de marchandise ni de service. Uniquement des paroles, par lesquelles chacun est lié *de par sa propre énonciation*. Comme lorsqu'on discute sur le marché avec des connaissances de rencontre.

C'est un lieu où on parle sans contrat et sans que la question de l'identité soit au premier plan, et donc sans que la tâche soit facilitée à l'individualisme. Au contraire, de parler un peu librement, d'orienter les choses du côté de la famille, au sens généalogique, des ascendants, conçoit le sujet dans la lignée qui l'a fondé.

3. Un troisième point est la ligne continue que ne doivent pas franchir les enfants qui s'amuse avec des tricycles ou des porteurs. J'ai le souvenir de cette règle. Existe-t-elle encore ? Cette ligne peinte sur le sol séparait un coin des tout-petits du reste du local. Destinée aux enfants donc qui marchent et un peu plus, qui chevauchent, et qui pourraient blesser avec leurs engins à roulettes les bébés qui sont sur le tapis. C'est ce qu'on leur dit parfois, que c'est là la justification de la règle. Mais tout de même cette justification me semblait un peu limitée, un peu courte. Car à mon sens cette règle permet surtout de dire aux enfants un NON sans appel : « non, tu ne franchiras pas. » Et bien sûr, comme toute règle, celle-ci aussi est faite pour être transgressée, et il s'ensuit des paroles, des réclamations, des passages à l'acte, et les enfants ont à faire face à quelque chose d'intransigeant.

Et cette intransigeance on pourrait peut-être s'y arrêter un peu. Il me semble qu'il y avait dans ce « non » quelque chose qui transcendait les interlocuteurs présents. Que ce n'était pas l'expression d'un pouvoir abusif, mais un NON structurant qui à la fois permettait et représentait la possibilité de la vie à plusieurs dans ce lieu. En d'autres termes chaque enfant doit accepter d'abandonner quelque chose de sa souveraineté pour que sa présence dans le collectif puisse advenir.

La socialité en effet Freud l'a développée comme fondée sur le renoncement à la violence, et Lacan a ajouté ce que cette violence avait de profondément imaginaire, en ce qu'elle s'adresse au semblable perçu dans le miroir, elle est principalement projetée comme le mal qu'on projette sur l'autre.

Le NON est une avancée symbolique qui vient barrer cet imaginaire nourri de violence et de meurtre : « non car avec ton vélo tu pourrais faire mal à ce bébé. »

On pourrait aussi bien dire :

« Non !

- Et pourquoi ?

- Parce que ! »

La ligne, ça leur montre ce que c'est qu'un trait, figure éminemment symbolique, et en même temps à quoi ça sert un trait symbolique, une ligne, ça sert à être franchi. Et quand on la franchit, il y a des effets, il y a des conséquences. C'est-à-dire que ce franchissement est irréversible, on ne peut pas faire comme s'il n'avait pas eu lieu, comme si on ne l'avait pas perçu. Allusion là encore au déni ou au démenti de tout à l'heure. C'est-à-dire qu'à travers ce rien du tout purement symbolique — un trait tracé sur le sol — on dit aux petits enfants qu'il y a des choses qui sont des symboles, des choses qui comptent pour tout le monde. Et c'est même ça qui fait consensus, c'est là dessus que les accueillants sont d'accord, c'est autour de ça qu'ils s'entendent, c'est autour de ça qu'on parle. En d'autres termes ce qui fait le liant, au sens du « liant de la sauce » entre les gens c'est un a priori abstrait, sur lequel on s'est mis d'accord, sur lequel chacun a lâché un peu de sa souveraineté afin de pouvoir l'accepter. C'est une limite et c'est aussi une limitation pour chaque membre du collectif.

Et lorsqu'on le franchit, ça a pour effet immédiat une réponse symbolique par excellence : on s'entend dire NON. Non, là, de l'autre côté, ne va pas !

Pourquoi ce non est-il une réponse symbolique par excellence ? Peut-être parce que c'est le Non, la contradiction, qui fait frontière entre l'inconscient et le sujet éveillé ? Dans l'inconscient en effet il n'y a pas de non, pas de principe de contradiction. Les choses coexistent, se superposent, s'affrontent, sans s'annuler ni s'effacer. C'est le Non que je dis à cette motion pulsionnelle comme dit Freud, que pour des raisons de l'ordre de l'éthique, je refuse. *Wo es war soll ish werden.*

Donc ne peut-on pas poser ça d'abord que ce NON est, au sein du collectif, une réponse symbolique privilégiée, en ce qu'elle engage le collectif, elle y a des effets, elle en est la protection, la réponse du collectif à ce qui y fait effraction ?

Notons au passage que si pour Freud le traumatisme c'est par excellence la découverte du sexuel, de la sexualité humaine, certains (Lebrun) avancent que dorénavant, à cause de l'évolution de notre civilisation, le traumatisme, c'est à un moment encore antérieur, d'avoir à sortir du seul fonctionnement selon le régime maternel-maternant, en ayant à se confronter au Non symbolique qui oblige à la perte de quelque chose, insupportable dans une civilisation qui fait la part belle à un objet omniprésent qui ne doit jamais manquer, et à l'absence de frustration.

Tout cela, quel effet du côté du social, ou du collectif, en attend-on ?

Le social, sur quoi se fonde-t-il ? Sur la circulation de la parole ? Ou du pouvoir ? La circulation d'une parole libre est-elle au fondement d'un social ? La circulation du pouvoir ou l'accaparement du pouvoir n'est-il pas tout autant au fondement du social ? Est-ce pour reprendre J.-J. Rousseau un contrat social ? Qu'en est-il à une époque où règne le libéralisme et donc le contrat ?

La question qui se formule ainsi : la psychanalyse et le social, j'ai envie de la dire autrement : le social dit ainsi, neutre, est-ce que ça existe ? Eh bien il me semble que non, que le social sans le citoyen, ça n'a pas beaucoup de consistance. Et une Maison verte, si ça indique que chacun, quelle que soit sa maturité supposée, peut prendre la parole, est-ce que ce n'est pas sur ce versant-là du social que ça peut se dire, l'influence de la psychanalyse, ça pourrait bien pousser à fabriquer du citoyen, celui qui parle, qui dit Non, que telle chose ne lui plaît pas. Qui dit que ce qu'il veut c'est ça. Etc. Un social fondé sur la parole et l'écoute de celle d'un autre ou des autres n'a-t-elle pas un rapport avec ce qu'on appelle la citoyenneté ? C'est-à-dire quelque chose qui ne se satisfait pas d'un pouvoir exercé sans nuances⁴.

Si le terme de « discours » vaut pour celui de « lien social », la psychanalyse avec Lacan nous dit que des discours, il y en a 4 qui tournent en permanence, selon les aléas de la parole. Ce sont ceux du maître, de l'hystérique, de l'universitaire et de l'analyste. J.-P. Lebrun note que Lacan y a ajouté un moment, sans le développer, le discours du capitaliste, mentionné dans une conférence à Milan comme un discours particulier, le 5^{ème} discours, désignant un lien social où c'est en apparence le sujet qui commande mais où les conséquences font qu'il n'y a plus vraiment de lien social.

Pourquoi ? Parce que le sujet commande mais ça ne s'inscrit pas, il croit commander à sa jouissance d'être sans limite, c'est-à-dire sans coupure, non médiatisée par le signifiant. « C'est l'objet lui-même qui devient l'organisateur de sa jouissance » (Lebrun) Ce n'est plus le circuit en chicane d'une parole adressée à quelqu'un qui organise la jouissance, c'est l'objet lui-même. Rappelons que l'objet en psychanalyse est par définition absent puisque c'est le signifiant, le mot, qui le désigne qui est au fondement de la parole. L'absence de l'objet est une condition de la parole, là où la présence obsédante, envahissante de l'objet, condamne la parole à n'être qu'utilitaire, communicante comme on dit aujourd'hui. S'il n'y a pas de signifiant, pas de coupure, et c'est exactement la jouissance toxicomaniaque, l'addiction, comme avatar de la disparition du sujet, effet de la persistance de l'objet.

Au sein de l'empire des objets, là où le sujet est menacé de disparition, parce qu'on refuse que manque un peu l'objet omniprésent, eh bien un lieu de

⁴ J.-M. Vappereau : « la psychanalyse a une fonction de citoyenneté, comme les sophistes grecs », sur la voie d'un ordre social « non utopique, c'est-à-dire qui se passe en un lieu, { même si c'est } d'un achèvement impossible, et non stable. »

parole gratuite, où on a soin que soit laissée une place à l'Autre, c'est plus qu'indispensable.

Et la meilleure preuve que ça fabrique du social, c'est que vous êtes ici, pour parler un peu de la psychanalyse, vous y êtes amenés par une association qui fête quelque chose : les dix ans, à entendre peut-être comme les disants, ceux qui disent.

Et pour ce qui est du fonctionnement même, associatif, c'est-à-dire social, de cette Maison verte, qu'en est-il ?

À cet endroit venait se déployer, dans mon souvenir de la Passerelle il y a dix années et plus, un débat consacré au mode de décision des choses associatives et à la pertinence du vote majoritaire. L'association s'était trouvée dans son fonctionnement même interrogée sur : quel serait le mode de fonctionnement associatif qui permettrait que quelque chose de la psychanalyse, c'est-à-dire quelque chose de l'inconscient, puisse s'exprimer ? La loi de la majorité, si elle fonde la démocratie, ne permet pas qu'une parole isolée, unique, empreinte de différence, puisse être entendue, c'est-à-dire mise en pratique. Alors, comme à l'ONU, on avait trouvé le « veto », littéralement « je dis non », comme l'expression la plus proche du sujet, seul à ne pas être d'accord ou en accord.

Il y a des différences entre la règle majoritaire dont une des asymptotes serait l'unanimité, et la règle du veto.

La règle majoritaire suppose un compte de voix sans nom, un compte qui peut aller jusqu'au nombre maximum de votants, alors que le veto ne compte pas plus loin que 1 : il y en a 1 qui dit non, et ce 1 signe son dire non de son nom.

1 qui dit non — c'est le même — qui s'adresse à 1 qui n'est pas encore vraiment supposé sujet, un bébé.

La loi de la majorité conduit au maximum à l'unanimité dont elle constitue un terme logique, une asymptote⁵. Y importe le nombre, anonyme, de ceux qui sont pour ou contre, comptés. Le principe du veto est à l'inverse, veto s'oppose à votez, l'accent est mis sur l'unité au sens arithmétique, d'un nom qui ne serait pas anonyme, mais signé. Signé, c'est-à-dire qu'il est *posé dans le collectif* et qu'il a, dans le collectif, un effet. J.-P. Lebrun écrit : « un collectif ne va pas sans exception ». Et cette place de l'exception c'est d'abord celle qu'attaquent les totalitarismes en tous genres. Le totalitarisme en effet produit ce que J.-P Lebrun appelle un *entouement*, où chacun est enrôlé dans un *tous* qui fait masse, jusqu'à produire un tout. Le résultat de cette masse est la disparition du collectif et le produit en est des « sociétés individualistes et fragmentées ».

⁵ Cf. *Dominium Mundi, l'Empire du Management*, un film de G. Caillat sur un texte inédit de P. Legendre.

Et le veto à mon sens fait valoir cette place de l'exception, que Lebrun dans son travail identifie à la place du père. Pierre Legendre pousse un peu plus loin le nouage de la psychanalyse et du collectif en soutenant que la psychanalyse n'est non pas une affaire de psychologie mais une affaire d'inscription dans le collectif, et à ce titre ce qui a trait à la psychanalyse a trait avec le collectif.

Comme vous voyez, psychanalyse et social, les deux choses sont intriquées. Peut-être parce que la séparation entre les deux pourrait bien être insoluble. Si psychanalyse et collectif sont les deux faces d'un même ruban, on ne pourrait même pas glisser entre les deux l'épaisseur d'une coupure.

Pour parler du social, ne faudrait-il pas d'abord revenir sur cette dichotomie scientiste (selon P. Legendre) qui oppose individu et société ? Ce n'est peut-être pas là en effet que passe la ligne de coupure. Par exemple, le langage, il est aussi bien à l'individu qui l'habite, au sujet qui est habité par lui, qu'à la société qui l'enseigne, qui en fixe la grammaire, la signification des mots etc. En d'autres termes individu et société ça ne se coupe pas, malgré les efforts du discours capitaliste pour émietter le corps social en autant d'entités individuelles consommatrices, en faisant croire si possible que l'individu est inscrit en tant que tel dans une identité.

Je ne résiste pas à vous faire part en conclusion de cette phrase de J. P. Lebrun : « l'enfant-roi est-ce que ça peut faire un citoyen ? »